



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Après l'audience du 24 mai avec le ministre

Dans le cadre de l'audience de la FNEC FP-FO chez le ministre de l'Éducation nationale, les représentants du SNUDI FO ont abordé les questions spécifiques aux PE. Ainsi, ont été abordés : les récentes annonces sur les rythmes scolaires, le dédoublement des CP en REP+ à 12, les conséquences de l'inclusion scolaire systématique, la nécessité d'ouverture de la Liste complémentaire du CRPE plutôt que le recours aux contractuels.

Annnonce d'un possible retour à la semaine des 4 jours « pour les communes qui le souhaitent » :

Le SNUDI-FO a rappelé que, depuis 2013, la majorité des problèmes dans les écoles était liée aux ingérences municipales dans le fonctionnement des écoles et à la mise en œuvre des PEdT. Les contraintes et les choix des mairies se sont imposés aux enseignants.

Le SNUDI-FO a ajouté que la meilleure solution était le retour à une semaine scolaire organisée sur 4 jours répartie en 36 semaines et commune à toutes les écoles du territoire national. Cela mettrait fin à la confusion scolaire/périscolaire ouvrant la voie à toutes les ingérences municipales, ainsi qu'à l'utilisation des salles de classe à d'autres fins que l'enseignement, aux frais supplémentaires et aux problèmes d'organisation engendrés par la classe le mercredi matin.

De plus l'organisation de la semaine scolaire sur 4,5 jours impose de fait que les 108 heures soient placées le mercredi après-midi ou en soirée ce qui porte atteinte à la vie privée des enseignants.

Le ministre a répondu qu'il était guidé par le pragmatisme sans fétichisme des 9 demi-journées. « *Faisons ce qui convient aux acteurs de terrain dans l'intérêt des enfants* » a-t-il précisé. À la rentrée 2017 « *les maires volontaires pourront expérimenter s'il y a une grosse insatisfaction* ». Pour la rentrée 2018, l'action du ministre sera guidée par le pragmatisme.

Inclusion scolaire systématique : étudier les dossiers au cas par cas

Si le ministre réaffirme sa volonté d'accueillir tous les élèves, son « *objectif est l'école inclusive pour tous les élèves sauf quand ils relèvent d'établissements spécialisés* ».

Le SNUDI-FO a rappelé que les PE étaient justement confrontés à des situations ingérables du fait de l'inclusion systématique indépendamment de la nature et du degré du handicap de ces enfants.

Le SNUDI-FO a demandé que des consignes soient données aux autorités académiques pour que les délégations soient reçues afin de présenter les dossiers d'élèves qui « *relèvent d'établissements spécialisés* ».

Conditions de la rentrée 2017 : recourir à la liste complémentaire

Le SNUDI-FO a demandé que soit mît fin le recours aux contractuels dans les écoles. Le nombre de contractuels est passé de 300 à environ 2000 en 18 mois. Cette situation de précarité grandissante n'est pas acceptable. Le SNUDI-FO a demandé que la liste complémentaire du CRPE soit abondée à hauteur des besoins et en particulier pour le remplacement.

Le ministre a exprimé un accord de principe tout en précisant qu'il ne veut pas dégrader le système avec les enseignants de liste complémentaire qui « *ne seraient pas au niveau* ». À l'objection du SNUDI-FO sur la précarité des enseignants ainsi recrutés, le ministre a tenu à préciser : « *Les contractuels sont embauchés pour 1 an, les enseignants sur listes complémentaires pour 40 ans !* »

Le SNUDI-FO rappelle que les Listes complémentaires reçoivent une formation l'année suivante de leur recrutement.

Dédoublement des CP à 12 en REP + : des postes et des locaux !

Le SNUDI-FO a rappelé que les affectations des PE fonctionnaires d'État étaient prononcées en CAPD, que les remplaçants étaient indispensables et ne pouvaient être utilisés à d'autres fins que le remplacement. De plus, ces dédoubléments nécessaires posent le problème des locaux pour les accueillir dans des conditions correctes qui doivent respecter notamment les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les normes acoustiques... Il a demandé la création de postes pour opérer ces dédoubléments.

Ainsi à Toulouse, les 18 écoles REP + concernées ont besoin de l'ouverture de 27 classes de CP et de 2 postes pour compenser les décharges de direction et les ZIL REP+. Pour cela, l'IA décide de fermer les 22,5 postes de PDMQDC (plus de maîtres que de classes) de REP + et d'ouvrir 7 postes sur les moyens propres du département, soit autant de classes en moins.

Si les écoles ne disposent pas de salles supplémentaires, ces nouvelles classes pourront prendre place dans les salles informatiques, les BCD, les salles des maîtres, les salles des RASED, dans des structures mobiles type Algéco, etc... Le cas échéant, la mairie de Toulouse propose de poser des cloisons dans les classes de CP pour les dédoubler. Autant de situations inenvisageables pour les PE.

Le ministre a pourtant confirmé : « *il y en aura !* » — « *on étudie la possibilité en redéployant les postes de PDMQDC qui pourraient couvrir de 30 à 70 pour cent des besoins et on a lancé une enquête en direction des recteurs, sinon on verra...* ».

Le SNUDI-FO invite les syndicats départementaux à réunir les PE pour réaffirmer leur exigence y compris dans l'action commune sur tout ou partie des revendications suivantes :

- **abrogation des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires, pour laisser place au rétablissement d'une organisation de la semaine scolaire de 4 jours commune à toutes les écoles du territoire national et au maintien d'un calendrier scolaire national de 36 semaines et pas une semaine de plus,**
- **ouverture et abondement de la liste complémentaire pour créer les postes statutaires nécessaires et mettre fin aux emplois contractuels.**
- **le maintien des postes et des structures spécialisées, le droit aux soins et à l'enseignement adapté contre l'inclusion systématique.**

Le SNUDI-FO a demandé audience au nouveau ministre de l'Éducation nationale.

Montreuil, le 30 mai 2017